

Suggestion de calendrier pour la certification ÉcoÉcoles de l'Ontario, 2014-2015

Voici une suggestion de calendrier qui vous aidera à compléter la demande de certification ÉcoÉcoles de l'Ontario dans des délais raisonnables. Le calendrier est organisé en fonction du moment où vous devriez avoir réuni la majeure partie de l'information; les premiers éléments concernent les renseignements que vous pouvez réunir dès maintenant. Nous avons également souligné les éléments à inclure au portfolio pour chaque partie de la demande.

****Veuillez consulter le Guide de la certification ÉcoÉcoles de l'Ontario pour plus de détails sur les exigences particulières à chaque partie.****

Dernière semaine de mars	<p>Remplissez la partie I, « Le travail d'équipe et le leadership »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondez à toutes les questions qui s'appliquent. • Assurez-vous d'inclure les ateliers ÉcoÉcoles de l'Ontario auxquels vous avez assisté. L'atelier d'automne peut compter pour une activité à la question 1.8; le webinaire du printemps peut compter pour une activité s'il fait partie d'une session de réseautage d'une demi-journée. Si vous avez assisté au webinaire de façon autonome, vous devrez assister à un deuxième webinaire pour que l'activité soit admissible. <p>1.1 À inclure au portfolio : Un ensemble de comptes rendus de réunions démontrant les plans de l'ÉcoÉquipe OU une copie remplie du Calendrier annuel ÉcoÉcoles (<i>écrite à la main et numérisée</i>).</p> <p>1.7 À inclure au portfolio : Bulletins d'information, annonces, ordre du jour des réunions du personnel ou du comité de parents ou d'élèves, photos de tableaux d'affichage, d'affiches, d'assemblées, etc.</p>
Première semaine d'avril	<p>Remplissez la partie V, « Les ressources pédagogiques »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentez jusqu'à sept ressources pédagogiques en remplissant le formulaire en ligne. • Incluez les sorties d'éducation environnementale, même celles qui auront lieu en mai ou juin. Il n'y a pas de pièce à verser au portfolio pour les sorties éducatives; il suffit de remplir le formulaire en ligne. <p>À inclure au portfolio : Une copie d'un <u>travail d'élève rempli</u> par leçon présentée, sauf les sorties éducatives. Pour illustrer les présentations, sculptures, vidéos, travaux en ligne, etc., téléversez une photo ou une saisie d'écran. Un plan de leçon est recevable uniquement si la leçon doit être donnée après le 30 avril 2015.</p>
Deuxième semaine d'avril	<p>Remplissez la partie IV, « Le verdissement de la cour d'école »</p> <p>Pour obtenir des points dans cette partie, vous devez démontrer que les élèves ont participé activement aux activités au cours de la présente année scolaire (4.1). L'école n'est pas tenue de mettre en œuvre un nouveau projet chaque année. Des points peuvent être attribués pour l'entretien de projets existants, s'il est documenté dans le portfolio et qu'il met les élèves à contribution.</p> <p>Éléments à inclure au portfolio pour la partie IV : La liste complète est donnée aux questions 4.1, 4.3, 4.4 et 4.5 du <i>Guide de la certification</i>.</p>

<p>Deuxième semaine d'avril</p>	<p>Remplissez la partie VI, « L'intendance environnementale »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez prévu des campagnes d'intendance environnementale, remplissez les formulaires en ligne; vous ajouterez les éléments à inclure au portfolio plus tard. • N'oubliez pas que vous pouvez déclarer des campagnes qui se dérouleront à votre école en mai ou juin, si vous incluez au portfolio des preuves de la planification de ces activités. <p>Éléments à inclure au portfolio pour la partie VI : Une pièce justificative par projet d'intendance environnementale. Le document versé au portfolio doit confirmer que dans chaque projet, l'apprentissage <u>ET</u> l'action des élèves portaient sur <i>un enjeu environnemental particulier</i>. Remarque : l'initiative doit être mise en œuvre à la grandeur de l'école. Les éléments suivants pourraient être à inclure au portfolio :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une copie d'une annonce, d'un bulletin ou d'une affiche sur la participation de l'école à Une heure pour la Terre, comprenant un enseignement sur l'économie d'énergie (effets de la consommation, avantages de l'économie, etc.); • une photo d'une assemblée d'éducation de toute l'école sur les enjeux liés à l'eau et un bon de commande de bouteilles réutilisables; • une preuve de la planification d'une campagne prévue pour mai ou juin.
<p>Troisième semaine d'avril</p>	<p>Remplissez la partie II, « L'économie d'énergie », et la partie III, « La réduction des déchets »</p> <p>Entrez les résultats de vos ÉcoExamens de suivi et téléversez les éléments à inclure au portfolio pour les parties II et III.</p> <p>2.10a À inclure au portfolio : Une copie remplie de la fiche ÉcoExamen des économies d'énergie ou d'une fiche de suivi similaire.</p> <p>2.10b À inclure au portfolio : Une copie remplie d'une deuxième fiche ÉcoExamen des économies d'énergie ou d'une fiche de suivi similaire.</p> <p>3.10a À inclure au portfolio : Une copie remplie de la Fiche d'inspection de la réduction des déchets comportant <u>au moins trois</u> dates d'inspection.</p> <p>3.11 À inclure au portfolio: Une copie remplie du Registre de vérification des ordures d'ÉcoÉcoles de l'Ontario ou d'une fiche de vérification comparable comportant une analyse des déchets et des matières recyclées.</p>
<p>Dernière semaine d'avril</p>	<p>Remplissez et soumettez la demande</p> <p>La date limite de dépôt hâtif est le 23 avril! La date limite finale de dépôt est le 30 avril.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous d'avoir téléversé toutes les pièces à inclure au portfolio à l'égard des questions pour lesquelles vous réclamez des points. • Allez à la page « Sommaire de la demande » pour vérifier si votre demande est complète; faites défiler la page jusqu'en bas, puis cliquez sur le bouton « Soumettre à ÉcoÉcoles de l'Ontario ».
<p>Mai</p>	<p>Préparez-vous à la visite d'inspection (s'il y a lieu)</p> <p>Si votre école fait l'objet d'une visite, la personne responsable d'ÉcoÉcoles de l'Ontario à votre conseil scolaire vous informera de la date et de l'heure approximative de la visite. Les visites d'inspection se font tous les deux ans, soit, par exemple, les 1^{re}, 3^e, 5^e et 7^e années de certification consécutives de l'école. La liste des questions posées lors de la visite et des points à surveiller sera distribuée aux écoles visées à la fin d'avril.</p>